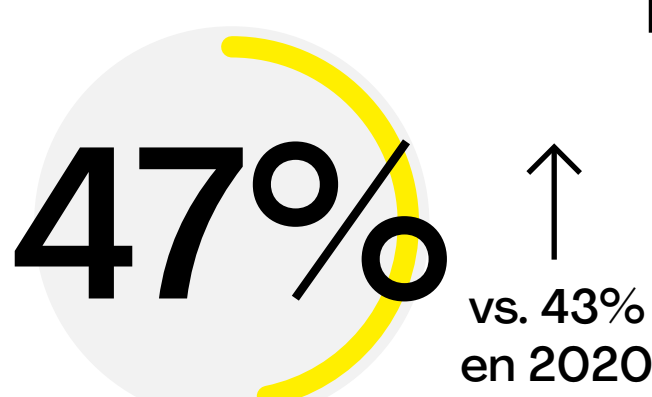


# Les salariés

# Et l'épargne salariale



La détention d'épargne salariale a progressé au cours des 3 dernières années :



des salariés détiennent au moins un dispositif d'épargne

DONT :



Un plan d'épargne entreprise (PEE, PEI, PEG) :



Un plan d'épargne retraite d'entreprise collectif (PER collectif, PERCO) :

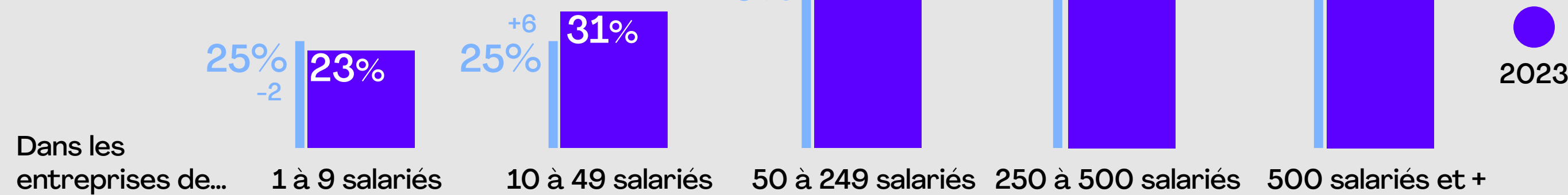


Des actions ou des stock-options de l'entreprise :

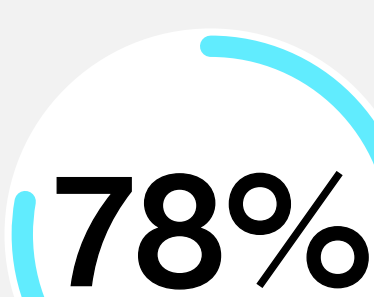


Cette progression a touché toutes les entreprises à l'exception des TPE :

% Détiennent au moins un dispositif d'épargne salariale



A l'usage, les dispositifs d'épargne salariale sont jugés satisfaisants...



des détenteurs sont satisfaits de leur dispositif d'épargne (= 2020)

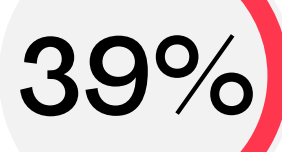


...notamment parce qu'ils permettent de se constituer une réserve d'argent de manière indolore pour **90%** d'entre eux

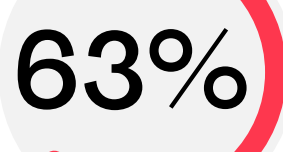
... mais nécessitent davantage d'informations et d'accompagnement



des détenteurs ne savent pas précisément ce qu'est le plan d'épargne retraite d'entreprise collectif (PER collectif, PERCO)



des détenteurs ne savent pas précisément ce qu'est le plan d'épargne entreprise (PEE, PEI, PEG)



d'entre eux expriment un besoin d'accompagnement pour les aider à gérer leur épargne salariale

